Image not found or type unknown

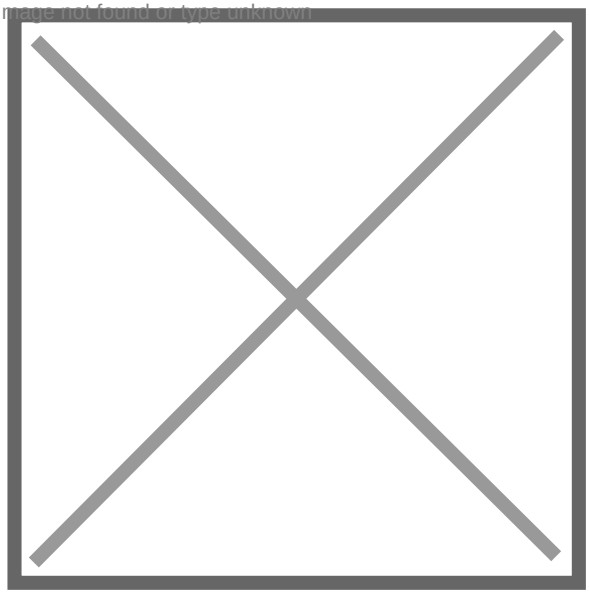

Une voiture ma heurtée sur un passage piéton

Par **Sasaka**, le **18/04/2017** à **11:07**

Bonjour

Après le travail je suis rentrée à vélo chez moi comme d'habitude et à un niveau d'un rond point j'ai traversé sur le passage piéton en vérifiant bien au préalable aucune voiture n'arrivait j'ai donc emprunté le passage mais on arrivant au milieu de la rue j'ai été percuté, j'ai été projetée au sol à quelque mètres du passage piéton. Sous l'effet du choque j'ai pas pris les coordonné du monsieur qui m'a heurtée j'ai juste pris une photo de ça plaque d'immatriculation et je suis rentrée mais le soir en raison d'une vive douleur je me suis rendu à l'hôpital qui m'a délivré un certificat et un arrêt de maladie dune semaine. Le lendemain jai deposer plainte et Ce matin j'ai contacter mon assurance civic mais cette dernier ma dit qu'il lui faut les coordonnées du monsieur pour qu'elle puisse contacter son assurance la je ne sais pas trop quoi faire? Merci de votre aide

Par **chaber**, le **18/04/2017** à **11:17**

bonjour

[citation] mais cette dernier ma dit qu'il lui faut les coordonnées du monsieur pour qu'elle puisse contacter son assurance[/citation]Je suis surpris de cette réponse car les assureurs ont accès au fichier des cartes grises

[citation]Le lendemain jai deposer plainte[/citation]vous avez eu raison. Eventuellement vous

pourriez demander au commissariat

Par **morobar**, le **18/04/2017** à **12:01**

Bonjour,
Contentieux en perspective, le passage n'est protégé et prioritaire que pour les seuls piétons et non pour les cyclistes.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés